



## Nachlassverträge - Concordats - Concordati

GE

### CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (ART. 301 LP) EN VUE DE L'ACCEPTATION DU CONCORDAT

1. Débitrice: **TACCHINI CHAUFFAGE SA**,  
Chemin des Pontets 23, 1213 Petit-Lancy
2. **Remarques:** Le commissaire au sursis avise les créanciers de la société Tacchini Chauffage SA que l'assemblée des créanciers au sens des articles 301 ss LP est convoquée le vendredi 20 mars 2015, à 14 heures (ouverture des portes à 13h30), dans les locaux de l'Etude Schellenberg Wittmer SA, 15bis, rue des Alpes, 1201 Genève. Les créanciers connus recevront sous pli simple le projet de concordat et le bulletin d'adhésion. Ce dernier devra être retourné au commissaire à l'adresse suivante : Schellenberg Wittmer SA, à l'attention de Me Olivier Hari, 15bis, rue des Alpes, 1201 Genève.  
Les créanciers qui en ont le droit peuvent prendre connaissance des pièces du concordat en l'Etude Schellenberg Wittmer SA, 15bis, rue des Alpes, 1201 Genève, pendant les vingt jours qui précèdent l'assemblée, moyennant prise de rendez-vous préalable (+41227078000).  
Le commissaire au sursis : Olivier Hari  
  
Schellenberg Wittmer SA  
1201 Genève

01992575

